



# Symcéa

## Syndicat Mixte Canche et Affluents



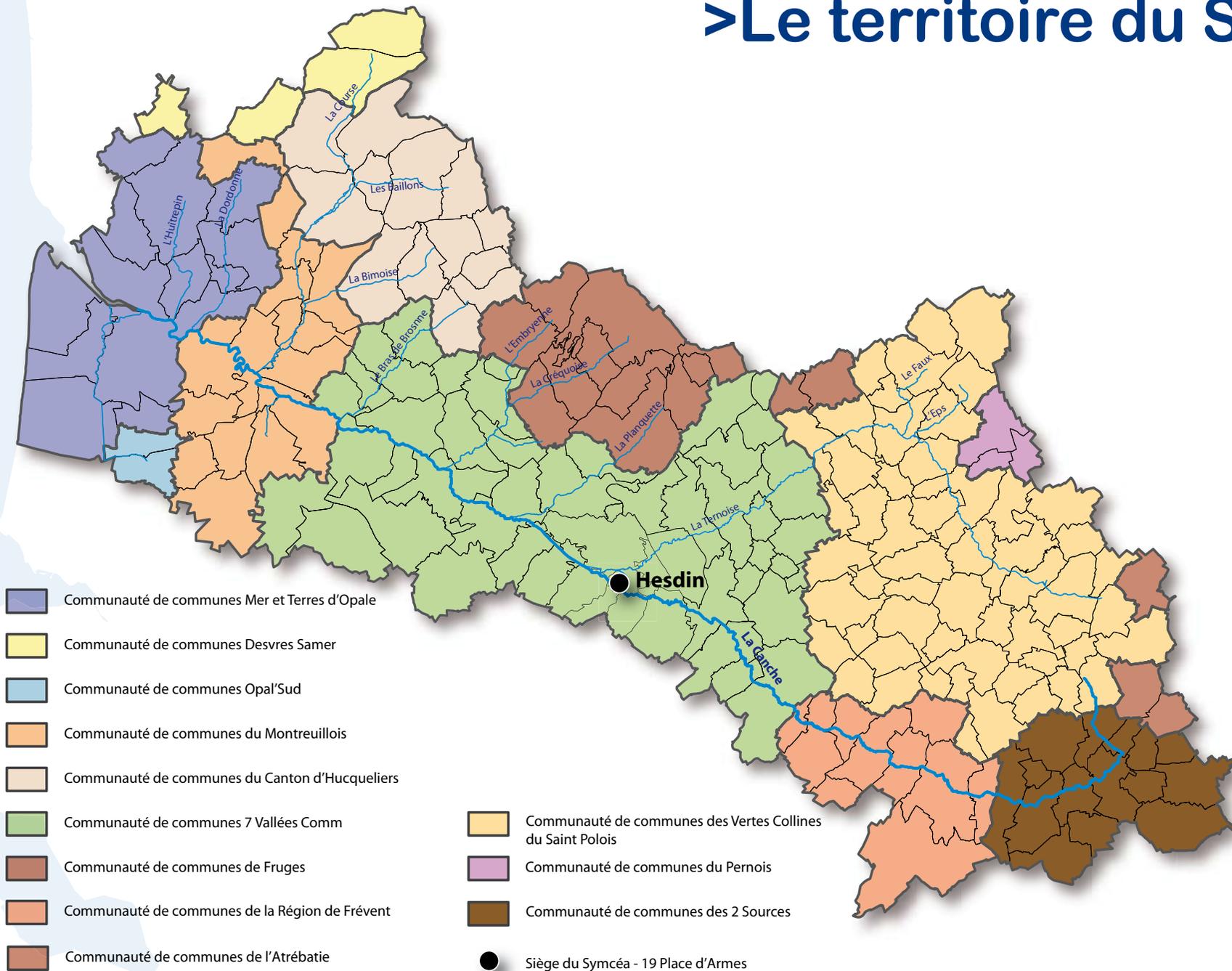
**Un an d'actions  
pour la ressource en eau et les milieux aquatiques  
du bassin versant de la Canche**



**Rapport d'activités  
2015**



# >Le territoire du Symcéc



# >Préambule

2015 est une année clé pour la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. En effet, elle correspond à l'échéance pour l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau et des milieux aquatiques. En ce sens, les dernières années ont vu, sur le bassin versant de la Canche et son réseau hydrographique, une intensification des actions de restauration écologique des cours d'eau. Cela se concrétise en 2015 par la réalisation de pas moins de 23 projets d'aménagement, soit plus de 6 km de cours d'eau restauré. A partir d'opérations simples, l'objectif est de retrouver une rivière avec un fonctionnement naturel qui offre les conditions à l'expression de la biodiversité et une amélioration paysagère des cours d'eau.

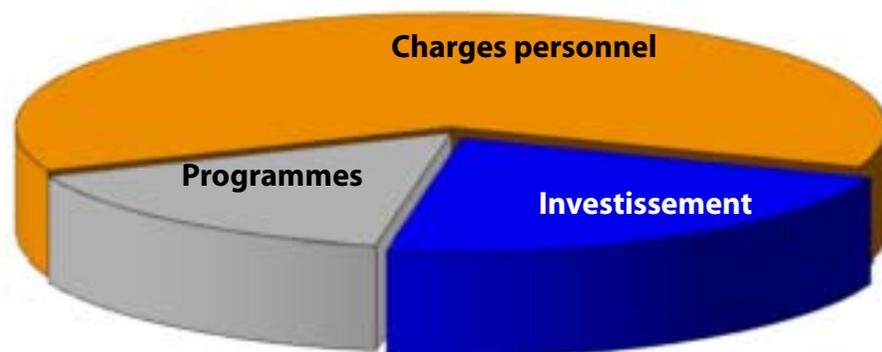
Par ailleurs, dans le contexte de la loi NoTRE et de la MAPTAM, le Symcéa a mené une démarche auprès de ses communautés de communes pour préfigurer et discuter des scénarios afin de répondre aux défis de la compétence «Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations» (GEMAPI) pour le bassin versant de la Canche.

Enfin, en matière de lutte contre les phénomènes d'inondation et de ruissellements, le PAPI de la Canche a franchi de nouvelles étapes en 2015 et se poursuit avec la conduite de l'étude pour l'élaboration du PAPI complet. Diagnostic territorial, définition de la stratégie et écriture des fiches actions sont les prochaines échéances pour ce dossier.

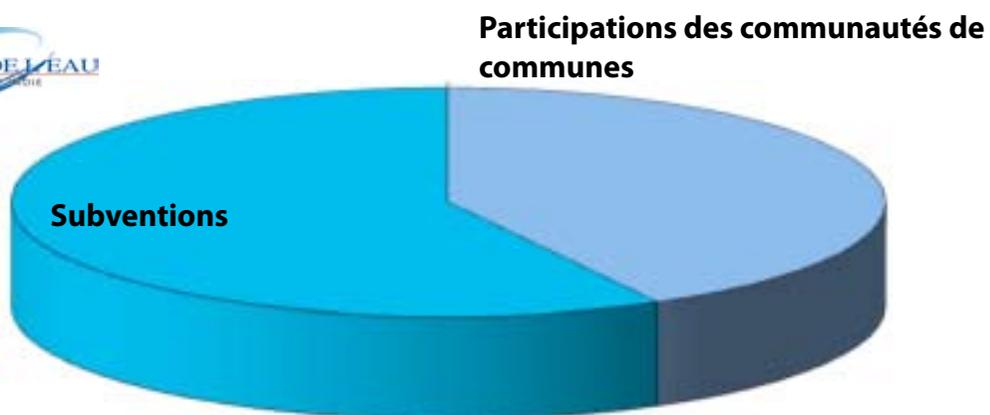
Ce rapport revient donc sur l'année 2015 du Symcéa, qui, vous le découvrirez à sa lecture a été riche en actions en faveur de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

## > Bilan financier global 2015

**Dépenses globales 2015 : 958 000 €**



**Recettes globales 2015 : 1 094 000 €**



AGENCE DE L'EAU  
ARTOIS PICARDIE

Région  
Nord-Pas de Calais

Pas-de-Calais  
Le Département

# > Mise en œuvre du SAGE de la Canche

## ***Assister la Commission Locale de l'Eau pour l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE de la Canche***

### Commission **Inondation**

Cette thématique a été détachée des aspects qualitatifs de la ressource du précédent mandat de la CLE et ceci notamment afin de pouvoir accompagner au mieux l'élaboration du projet de PAPI d'intention de la Canche dont le porteur sera le Symcéc. Le PAPI d'intention de la Canche a été labellisé par la Commission Mixte Inondation nationale le 6 novembre 2014.

La première partie du PAPI dédiée au diagnostic territorial et à l'identification de l'aléa et des enjeux du territoire, est conduite dans le cadre d'un groupement de commande avec la DDTM pour la révision du PPRI de la Canche. Cette démarche a débuté en septembre 2015 par le recueil des études antérieures et des entretiens auprès des acteurs du territoire. L'instance de gouvernance du PAPI, le Comité de pilotage, a été installé le 6 octobre 2015 et est présidée conjointement par le Président du Symcéc et le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer

### Commission **Qualité**

Comme chaque année, la Commission a procédé à l'envoi des questionnaires auprès des autorités organisatrices de l'assainissement collectif, non-collectif et de gestion des eaux pluviales. Ces données recueillies depuis 2010 permettent d'avoir une vision de l'avancement des programmes et de faire le lien avec les objectifs du SAGE. Les résultats permettent d'actualiser les indicateurs du tableau de bord annuel du SAGE

### Commission **Milieux Aquatiques**

Un des principaux objectifs de la Commission est d'assurer un dialogue entre les gestionnaires concernés par les milieux aquatiques sur le bassin versant de la Canche. Le Symcéc et les partenaires comme la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques par exemple, fournissent, régulièrement des données dans le cadre des actions menées pour la mise en œuvre des plans de gestion d'entretien et de restauration ainsi que des travaux relatifs à la continuité écologique.

Par ailleurs, pour répondre à une demande de la Police de l'Eau du Pas-de-Calais sur l'identification des cours d'eau du bassin versant a été enclenché.



# >Amélioration de la connaissance du bassin versant de la Canche

**Approfondir les connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement du bassin versant en lien avec les enjeux du SAGE de la Canche**

## **Quantification de l'efficacité des fascines : diagnostic initial du bassin versant de la Pommeroy et paramétrage d'un modèle de ruissellement/érosion**

De mars à septembre 2015, le Symcéc a accueilli Hugues Alexandre, élève ingénieur de SupAgro Montpellier, dans le cadre du projet QuASPER (Quantification, Analyse et Suivi des Processus Erosifs) mené par l'Ecole des Mines de Douai en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la Chambre d'Agriculture et le Symcéc. Ce stage a permis de réaliser le diagnostic initial du bassin versant expérimental de la Pommeroy (54 ha, Fressin), en s'intéressant notamment à la pédologie du site, et aux des pratiques agronomiques. Ceci afin de paramétrer le modèle d'érosion et de ruissellement STREAM, dans une optique de quantification de l'efficacité des fascines sur la réduction du ruissellement et l'abattement des teneurs en MeS transportées dans les eaux de ruissellement.



## **Définition des indicateurs de la mise en œuvre des plans de gestion écologique des cours d'eau**

Arnaud Tournier, en Master 2 «Gestion des habitats et des bassins versants (GHBV)», à réaliser un tableau de bord de la mise en œuvre des Plan de Gestion Ecologique des cours d'eau. Dans ce cadre, il a défini et réalisé un protocole d'indicateurs biologiques/hydro-morphologique sur les travaux réalisés depuis plus de 2 ans.

## **Inventaire des habitats piscicoles en amont de barrages arasés et démantelés et réalisation d'un IBG norme DCE**

Lucie Dekeukelaire, étudiante en Master 1 «Fonctionnement et restauration des milieux aquatiques continentaux», a effectué son stage au Symcéc sur la thématique des habitats piscicoles regagnés après l'aménagement des ouvrages hydrauliques (barrages) sur le bassin versant de la Canche. A partir de relevés sur le terrain et de la réalisation d'indices biologiques, les bénéfices des aménagements ou démantèlements des barrages ont pu être évalués.



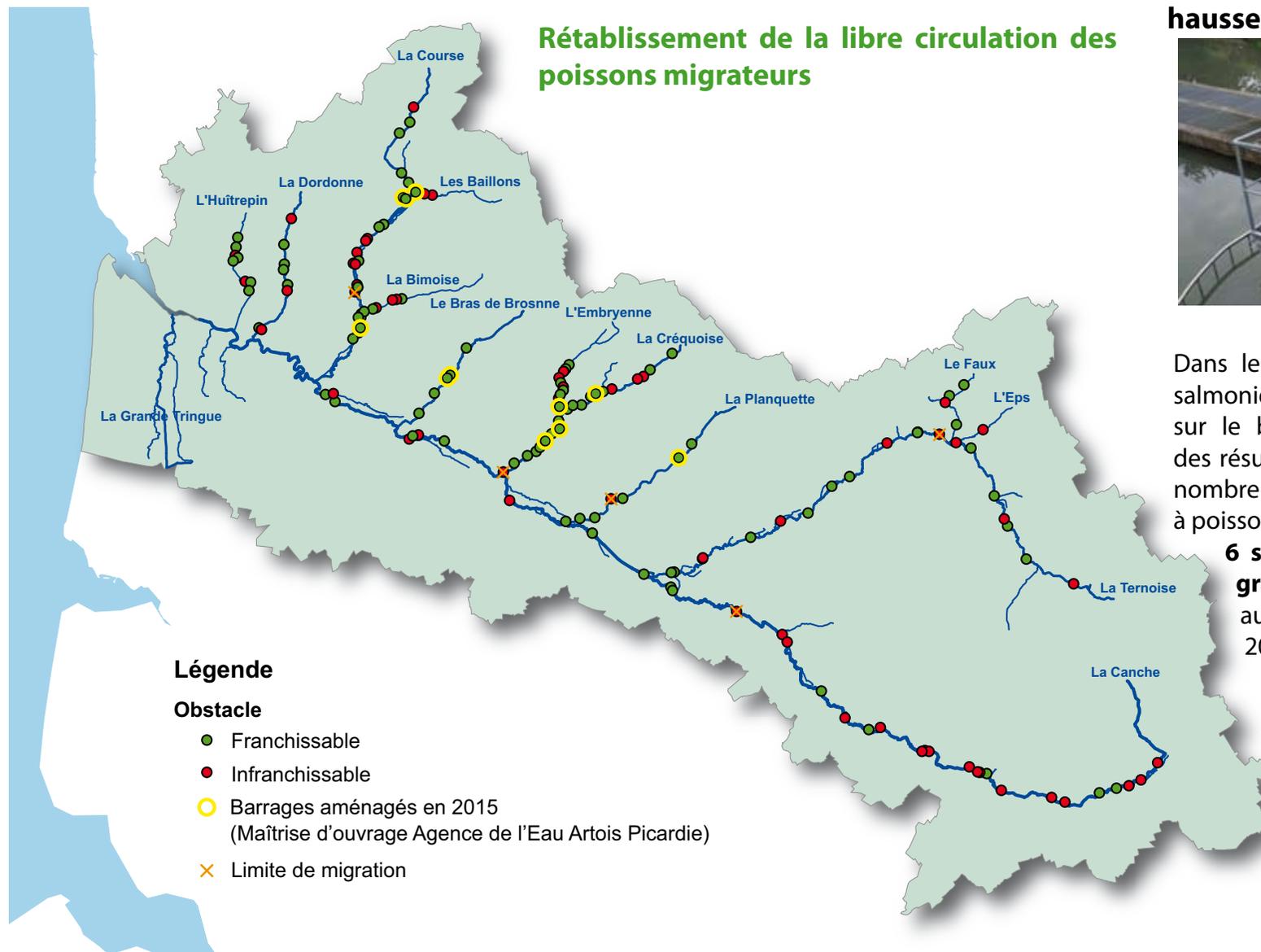
***Tous ces rapports de stage sont consultables sur simple demande au Symcéc***

*Rapport d'activités 2015 du Symcéc*

# >Rétablissement de la continuité écologique

Programme d'études et de travaux visant à rendre franchissables les barrages par le saumon atlantique, la truite de mer, l'anguille, la lamproie et la truite fario

Rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs



Barrage d'Auchy-les-Hesdin :  
Une fréquentation des salmonidés en hausse



Dans le cadre du suivi des populations de salmonidés effectué avec le compteur installé sur le barrage d'Auchy-les-Hesdin, l'analyse des résultats met en évidence une hausse du nombre de salmonidés transitant par la passe à poisson de l'ouvrage :

**6 saumons, 210 truites de mer et 31 grands salmonidés indéterminés** soit au total 255 salmonidés pour l'année 2015 !

# > Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents

## Restaurer et maintenir les fonctions écologiques et hydrologiques du fleuve Canche et de ses affluents : les équipes



Retrouver mois par mois toute l'activité des équipes d'entretien du fleuve Canche : [www.symcea.fr](http://www.symcea.fr)

### Nouvelle organisation et répartition des équipes sur la Canche et ses affluents

Afin d'optimiser les interventions des 3 équipes, les 320 kilomètres de cours d'eau du bassin versant de la Canche ont fait l'objet d'une répartition :

 2 équipes (2 fois 3 agents) encadrées par **Nicolas Mariette**

 1 équipe (3 agents) encadrée par **Arnaud Rousselle**

Cependant, en fonction des chantiers et des «urgences», la composition des équipes s'adapte à la charge de travail.

### Mise en œuvre des plans de gestion Entretien de la Canche et de ses affluents

L'activité des équipes s'organise autour de 7 axes d'interventions:

Activités	Nombre de jours équipes (répartis sur 3 équipes)
Surveillance et gestion hydraulique	125 jours
Accessibilité des cours d'eau	47 jours
Gestion de la ripisylve	203 jours
Protection de berge en technique végétale (350 mètres) et taille de saules têtards	23 jours
Lutte contre les espèces invasives animales et végétales (60 prises de rats musqués et 6 tonnes de végétaux détruits)	16 jours
Restauration hydromorphologique	148 jours
Entretien des restaurations hydromorphologiques	40 jours



# > Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents

## Restaurer et maintenir les fonctions écologiques et hydrologiques du fleuve Canche et de ses affluents : les réalisations

### Restauration hydromorphologique du Fleuve Canche et de ses affluents

En 2015:

- 23 sites aménagés
- 6 310 mètres de cours d'eau restaurés

(Pose de clôtures, pose d'abreuvoirs, abattage de peupliers, plantation ripisylve, restauration de confluence, recharge granulométrique, ...)



# >Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

*Mettre en œuvre, avec les collectivités du bassin versant de la Canche, un programme de maîtrise des phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement*

## Appui technique auprès des collectivités du bassin versant de la Canche

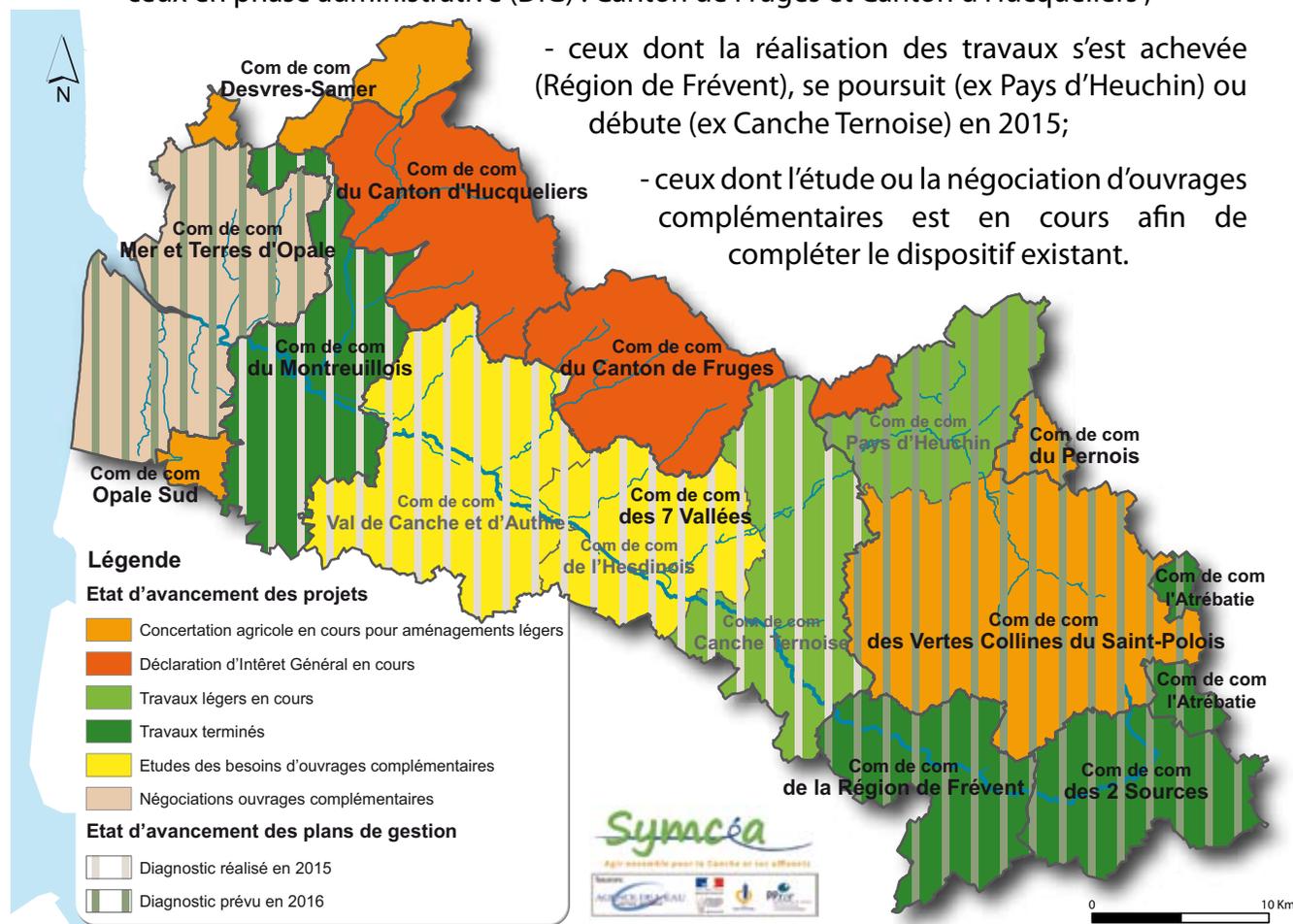
En 2015, l'animation des programmes de travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols s'est poursuivie au travers de l'accompagnement des 12 Communautés de Communes du bassin versant porteuses de projet. Ainsi, on distingue 4 niveaux d'avancements des programmes:

- ceux en cours d'élaboration où la concertation avec les agriculteurs est en cours: Desvres-Samer, Vertes Collines du Saint-Polois ;

- ceux en phase administrative (DIG) : Canton de Fruges et Canton d'Hucqueliers ;

- ceux dont la réalisation des travaux s'est achevée (Région de Frévent), se poursuit (ex Pays d'Heuchin) ou débute (ex Canche Ternoise) en 2015;

- ceux dont l'étude ou la négociation d'ouvrages complémentaires est en cours afin de compléter le dispositif existant.



## Du renfort !

Pour répondre à la demande d'accompagnement sur la mise en œuvre et le suivi des ouvrages, le Symcéc a renforcé son équipe en recrutant **Jordan DELEPINE**, technicien érosion. Arrivé en juin 2015, sa mission s'articule autour des 2 axes suivants :

- **L'Assistance Technique à Maître d'Ouvrage** pour la réalisation des 1500 ouvrages prévus d'ici 2020, ce qui correspond à assurer les tâches administratives et techniques incombant à une maîtrise d'œuvre pour le compte des Communautés de Communes (rédaction des cahiers des charges, suivi de la consultation des entreprises, suivi du chantier sur le terrain...). Cette mission pour les 7 Vallées Comm a débuté en septembre 2015, pour une durée de 3 ans, et commencera en 2016 pour les Communautés de communes de Fruges et d'Hucqueliers.

- **La réalisation des études de définition des Plans de Gestion des ouvrages d'hydraulique douce.** Il s'agit de réaliser un état des lieux des aménagements des Communautés de Communes et de proposer des opérations d'entretien ou de restauration des ouvrages afin d'assurer leur pérennité. Ainsi, en 2015 environ 800 haies et fascines ont fait l'objet de cette «visite technique» sur les Communautés de Communes du Montreuillois et des 7 Vallées.

# >Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

*Mettre en œuvre, avec les collectivités du bassin versant de la Canche, un programme de maîtrise des phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement*

## Actions de communication, information, sensibilisation menées auprès des différents publics :



- La création de la Commission Erosion, présidée par M. Philippe LEJOSNE, maire de Wamin et Vice-président à 7 Vallées Comm et au Symcéc. L'objectif de cette commission est de réunir au minimum une fois par an l'ensemble **des élus** en charge de cette thématique dans les différentes collectivités du bassin versant de la Canche, afin d'assurer la mise en place d'une stratégie commune et cohérente des actions et projets à l'échelle de la Vallée de la Canche.

- L'édition du «Guide technique : L'entretien et la restauration des fascines» sous forme de fiches, à destination **des agriculteurs et des professionnels** des associations ou entreprises chargées de l'entretien des ouvrages existants. Ce document sert de référence pour la proposition des travaux d'entretien et de restauration préconisées dans les Plans de Gestion Hydraulique douce.

## Actions en faveur de la mobilisation de l'ensemble des acteurs :

- Le Symcéc a mis en place un Comité technique qui réunit une fois par an les agents des Communautés de Communes et les multiples partenaires techniques et financiers en charge de la thématique afin de diffuser les dernière informations, d'échanger sur les difficultés financières, techniques ou administratives des programmes érosion, de recueillir leurs besoins en terme d'accompagnement et de planifier les actions à mener (Diagnostics, Plans de Gestion...).

- La participation à des groupes de travail avec des partenaires extérieurs à la Vallée de la Canche, permet d'harmoniser les procédures (rédaction de CCTP Type) et la cohérence des actions (recherche de références techniques servant de base à l'ensemble des actions et programmes de travaux réalisés à l'échelle départementale, régionale ou Artois Picardie).

- Le Symcéc a développé des partenariats étroits avec les Syndicats de bassins voisins (SYMSAGEL, SMAGEAA, SYMSAGEB...), afin d'assurer la cohérence sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes porteuse d'un programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols et dépendant de plusieurs bassins.



## Actions de recherches et acquisition de références :

- Le Symcéc, l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais sont partenaires du projet QuASPEr (Quantification, Analyse et Suivi des Processus Erosifs) porté par l'Ecole des Mines de Douai. L'axe 3 de ce projet correspond à la mise en place d'un site pilote pour l'acquisition de données qualitatives et quantitatives pour déterminer l'efficacité des fascines. Dans ce cadre, le Symcéc a accueilli durant 6 mois le stagiaire Hugues Alexandre, élève ingénieur à Sup Agro Montpellier dont travail a permis de réaliser l'état des lieux du bassin versant de la Pommeroy qui sera le site pilote pour évaluer l'efficacité hydraulique des fascines, une première en France.

- Le Symcéc participe également à un protocole d'acquisition de références sur les techniques d'entretien des haies et des fascines, menée par les différents animateur érosion, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, et la Chambre d'Agriculture. L'idée est de tester différentes modalités d'entretien sur plusieurs sites pilotes afin d'engranger le plus de références techniques possibles pour définir les meilleures modalités d'entretien des ouvrages, et de d'intégrer ces informations dans les Plans de Gestion d'Hydraulique douce.

## > Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention

### Programme d'Action de Prévention des Inondation et Plan de Prévention des Risques de la Canche

Un Programme d'Action de Prévention des Inondations est une démarche, déclinant un certain nombre d'objectifs spécifiques et d'actions à mener en vue d'un objectif GLOBAL : la réduction des dommages aux personnes et aux biens dus aux inondations.

Réduire le risque de manière pragmatique, améliorer les outils et les méthodes d'interventions pour être plus efficace en cas de crise, entretenir la mémoire du risque, sont les grandes lignes de cette démarche.



### Signature de la convention cadre du PAPI de la Canche

Montreuil-sur-Mer, le 25 juin 2015 - Fabienne BUCCIO, Préfète du Pas-de-Calais et Bruno ROUSSEL, Président du Symcésa, ont signé, avec le Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, et un représentant du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, la Convention cadre relative au Programme d'Action de Prévention des Inondations de la Canche à l'état d'intention pour les années 2015 à 2018, le jeudi 25 juin 2015 en présence de :

- Daniel Fasquelle, Député-Maire du Touquet, Vice-président du Symcésa
- Roger Pruvost, Président de la Commission Locale de l'Eau
- Lucien Bonvoisin, Président du Comité de Baie de la Canche
- des Présidents des Communautés de Communes du bassin versant de la Canche

- des Présidents des commissions thématiques de la Commission Locale de l'Eau et du Comité de Baie

Cette convention de partenariat entre l'Etat, le Département, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais et le Symcésa, assure le financement d'une étude (PAPI d'Intention) de préfiguration des travaux (PAPI complet) et répondant aux exigences du label PAPI.

### Choix du bureau d'étude et démarrage de la mission d'étude

Le groupement de commande constitué par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais et le Symcésa ont désigné, après la procédure d'appel d'offre, le bureau d'étude Hydratec Setec et Asconit pour la réalisation de l'étude nécessaire à la préfiguration du PAPI complet de la Canche.



# > Mise en œuvre du Contrat de baie Canche

**Mobiliser les acteurs de la zone littorale pour étudier, ensemble, l'opportunité de se doter d'un contrat de baie sur l'estuaire de la Canche**

## Comité de baie de Canche :

>> A l'occasion de la séance plénière du Comité de baie le 6 février 2015, Lucien Bonvoisin, maire adjoint d'Etaples-sur-Mer a été élu président. Il s'agit du deuxième président du Comité de Baie de la Canche, il succède à Michel Sauvage qui nous quitta peu après.

>> Le 22 octobre 2015, en Sous-Préfecture de Montreuil, les Présidents des communautés de communes, le représentant de la Région, le représentant du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, le Président du Symcéa, le directeur de l'Agence de l'eau Artois Picardie le Sous-Préfet et Lucien Bonvoisin ont officiellement signé de contrat de baie. C'est une étape importante de la mise en œuvre du Contrat de baie de Canche qui a de ce fait été franchie.

>> 6 communes du Contrat de baie ont décidé d'anticiper la réglementation interdisant au 1er janvier 2017 l'usage des phytosanitaires par les collectivités et ont choisi de signer la charte d'entretien des espaces publics de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le comité de baie les a accompagnées dans cette action. Une démarche semblable a été engagée à l'attention des particuliers avec le déploiement sur le périmètre de la charte à destination des jardineries. Collectivités en 2017 ou particuliers en 2019, le comité de baie les accompagnera dans le changement progressif de leurs pratiques.

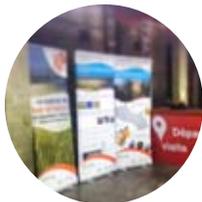
>> Le comité de Baie a invité les décideurs du territoire à une journée d'échanges sur le thème de la gestion des eaux pluviales. Le but était de proposer et surtout de présenter aux élus locaux des solutions durables pour répondre à leurs préoccupations en matière de gestion du pluvial. La matinée technique en salle, suivie de présentation d'ouvrages sur Le Touquet et Etaples, recontra un franc succès.



## Communication / sensibilisation



>> A l'occasion des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre, une présentation des évolutions de l'estuaire fut proposée aux participants. Lors de ces deux jours se ne sont pas moins de 400 personnes qui sont venues profiter d'une part de la vue du phare, et d'autre part des explications sur le fonctionnement de cet estuaire et son évolution dans le temps.



>> L'exposition itinérante du Contrat de baie a pris ses quartiers d'été à Maréis du 21 avril au 21 septembre. Durant cette période chaque visiteur au départ de la visite a pu profiter de l'exposition pour découvrir cet outil qui œuvre pour l'amélioration la qualité des eaux .

## >Sensibilisation

**Mobiliser les habitants du bassin versant de la Canche sur les principaux enjeux liés à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques**

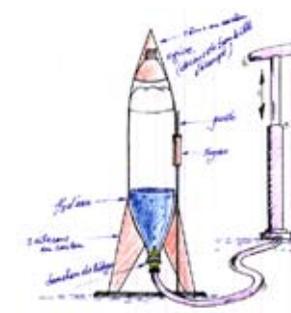
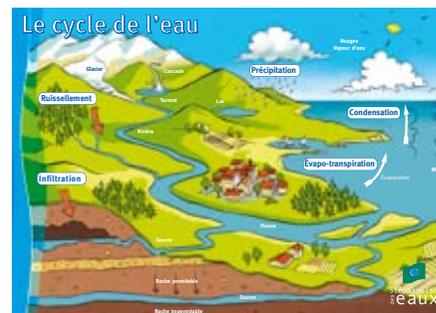
### Réunion publique :

#### «Quel avenir pour la gestion des cours d'eau du bassin versant de la Canche»

Afin de présenter les plans de gestion pluriannuel d'entretien et de restauration écologique du fleuve Canche et de ses affluents, les techniciens du Symcécia ont organisé une réunion publique le 5 juin 2015. Elus, riverains, exploitants agricoles ont profités de cette rencontre pour poser leurs questions sur les modalités de mise en œuvre de ces programmes ambitieux.



Rapport d'activités 2015 du Symcécia



### Public scolaire :

#### «Animations scolaires dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires d'Auchy-les-Hesdin»

La commune d'Auchy-les-Hesdin a sollicité le Symcécia pour assurer un cycle d'animation auprès des élèves de cycle 1 et cycle 3.

A partir d'expériences en classe, de bricolages, les enfants de grande section maternelle ont découvert le cycle de l'eau, les propriétés physiques et chimiques de l'eau. Une sortie terrain est prévue avec un jeu de piste «L'eau dans la nature».

Pour les cycles 3, la réalisation d'une fusée à eau avec des matériaux récupérés sera l'occasion de découvrir les notions de protection et d'économie de la ressource en eau.

## > Supports de communication

### Des brochures d'explication pour présenter les missions du Symcées et de la CLE

La Commission Locale de l'Eau et le Symcées éditent des brochures d'explication sur les missions, les enjeux relatifs aux missions des structures.

**Vous pouvez télécharger ces documents sur le site du Symcées : [www.symcea.fr](http://www.symcea.fr)**



**Les sites internet : [www.sagedelacanche.fr](http://www.sagedelacanche.fr), [www.symcea.fr](http://www.symcea.fr) et [www.facebook.com/symcea](https://www.facebook.com/symcea)**



Le symcées administre 2 sites internet et une page Facebook pour offrir la possibilité aux habitants du bassin versant de la Canche de compléter leurs connaissances sur la gestion de l'eau et du fonctionnement des milieux aquatiques de ce territoire. Chaque mission est détaillée et un espace permet de télécharger les publications de la Commission Locale de l'Eau et de Symcées.

# >Contacts

**Valérie Chérigé** : Directrice, animatrice de la Commission Locale de l'Eau  
03 21 06 77 00 - valerie.cherigie@symcea.fr

**Olivier Lamour** : Responsable administratif et financier  
03 21 06 77 06 - olivier.lamour@symcea.fr

**Leigh Quantrill** : Secrétaire  
03 21 06 24 89 – leigh.quantrill@symcea.fr

**Grégoire Jacquesson** : Chargé de communication et responsable SIG  
03 21 06 77 03 - gregoire.jacquesson@symcea.fr

**Hervé Régniez** : Technicien Milieux Aquatiques  
03 21 06 77 04 - herve.regniez@symcea.fr

**Emilie Delattre** : Animatrice bassin versant  
03 21 06 77 05 - emilie.delattre@symcea.fr

**Jordan Delépine** : technicien érosion des sols  
03 21 06 77 08 - jordan.delepine@symcea.fr

**Pauline Michalski** : Animatrice Contrat de Baie de Canche  
03 21 06 77 01 - pauline.michalski@symcea.fr

**Nicolas Mariette** : Technicien de rivière, encadrant des équipes entretien et restauration de rivière - Secteur Canche et Affluents  
03 21 06 77 02 - nicolas.mariette@symcea.fr

**Arnaud Rousselle** : Technicien de rivière, encadrant des équipes entretien et restauration de rivière - Secteur Ternoise et Affluents  
03 21 06 77 07 - arnaud.rousselle@symcea.fr

**Jean-Paul Poret, Arnaud Prévost, Yannick Terrier, Maxime Roussel, Lucas Boitel, Stephen Gamain, Florian Louchez, Julien Turpin, Kévin Pouzol, Aurélien Baillieu** : Cantonniers de rivière

## Symcéa

19 Place d'Armes 62 140 HESDIN  
Tel: 03 21 06 24 89 Fax: 03 21 86 44 94  
contact@symcea.fr



Scannez avec votre smartphone pour accéder à la page facebook du Symcéa